

Tabagisme et arrêt du tabac en 2013

Aurélie Lermenier
Pôle Indicateurs

Les bilans annuels du tableau de bord tabac¹ (www.ofdt.fr) donnent une vue synthétique de l'évolution au cours de l'année écoulée des principaux indicateurs liés aux ventes de tabac, à la prise en charge des fumeurs et aux actions de prévention et d'information (ces éléments étant détaillés chaque mois dans un tableau de bord mensuel). Le bilan 2013 constitue le 9^{ème} exercice de ce type alors qu'au mois d'avril 2014, le tableau de bord tabac aura dix ans.

En parallèle, les résultats d'ETINCEL (Enquête téléphonique pour l'information sur la cigarette électronique, cf. Repères méthodologiques), menée par l'OFDT fin 2013, permettent d'évaluer l'impact de cet usage sur les comportements liés au tabac.

La baisse des ventes de tabac et de cigarettes dans le réseau ruraliste, amorcée en 2012, s'intensifie

En 2013, les ventes de tabac en France métropolitaine s'établissent à 58 309 tonnes², soit un recul de 6,2 % par rapport à 2012 (*graphique 1*), passant pour la première fois sous la barre des 60 millions de tonnes. Les ventes de cigarettes, qui représentent environ 80 % du marché, diminuent nettement (-7,6 %) ; la progression de celles de tabac à rouler, moins importante que les années précédentes (+2,6 %), ne compense que marginalement cette baisse. Les autres types de tabac (cigares, cigarillos, tabac à priser et à mâcher, etc.) voient aussi leurs ventes reculer de 5,6 %. À l'image des dernières années, la hausse des prix continue de provoquer le report de la consommation d'une partie des fumeurs vers le tabac à rouler (*graphique 3*). Ce type de tabac atteint en 2013 un niveau record en termes de volume vendu (plus de 8 700 tonnes) et de part de marché (15 % contre 13,7 % en 2012). Malgré une fiscalité de plus en plus proche de celle des cigarettes et une augmentation plus importante de son prix (+89 centimes d'euros contre +40 centimes sur le prix moyen du paquet de la marque la plus vendue), le tabac à rouler demeure meilleur marché³.

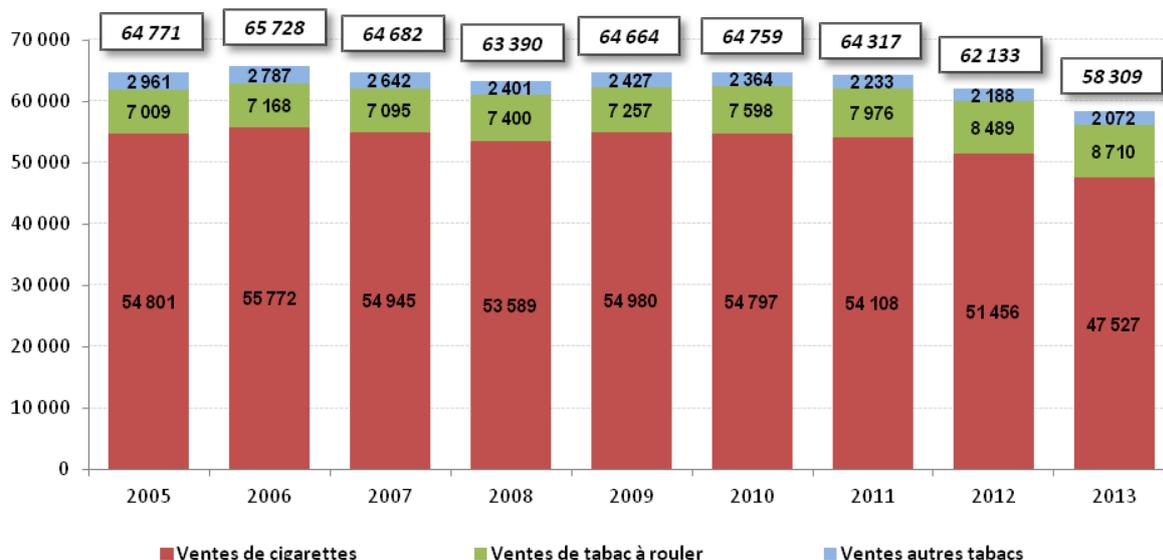
Le chiffre d'affaires global du tabac est resté stable par rapport à l'année 2012, s'élevant à 17,8 milliards d'euros. Pour les seules cigarettes, il atteint 15,3 milliards d'euros contre 15,5 milliards en 2012. Dans les deux cas, c'est la première fois depuis 2005 que le chiffre d'affaires ne progresse pas, alors que jusque là, les hausses de prix avaient toujours compensé les baisses des ventes.

¹ Voir la présentation du Tableau de bord en fin de document.

² Le poids moyen d'une cigarette manufacturée retenu ici est d'un gramme, ce qui est probablement surestimé. Toutefois, l'OFDT a choisi de se conformer à l'équivalence proposée par Logista France (nouveau nom d'Altadis distribution depuis juin 2013), pour être en cohérence avec le fournisseur de ces données. Catherine Hill, épidémiologiste à l'Institut Gustave Roussy, retient le poids de 0,8 gramme, ce qui aboutirait à un volume de 38 021 tonnes de cigarettes sur un total de 48 803 tonnes en 2013, contre 41 165 tonnes sur un total de 51 840 tonnes en 2012.

³ À titre de comparaison, un gramme de tabac en cigarette coûte en moyenne entre 33,5 et 41,9 centimes d'euros (selon que la cigarette pèse 1 ou 0,8 gramme) contre 22,4 centimes pour du tabac à rouler. Toutefois, l'augmentation du prix au gramme en 2013 est relativement proche pour les deux produits : +2 à +2,5 centimes pour les cigarettes (selon leur poids) et +2,23 centimes pour le tabac à rouler.

Graphique 1. Ventes totales de tabac (en tonnes) et répartition entre cigarettes, tabac à rouler et autres tabacs (source : Logista France)

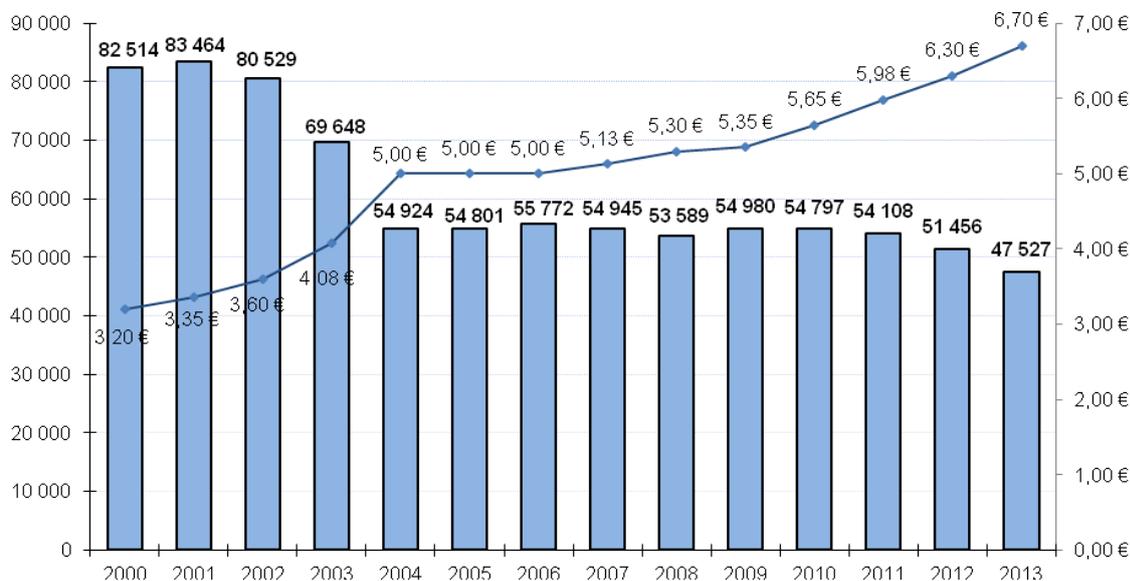


Entre 2005 et 2011, le niveau global des ventes de tabac était resté relativement stable, après avoir nettement diminué en 2003-2004 suite aux fortes hausses des prix, notamment ceux des cigarettes. Ces derniers n'ayant que très faiblement augmenté entre 2005 et 2009 (+ 35 centimes en 4 ans), les ventes se sont maintenues au même niveau (*graphique 2*). À partir de 2010, les prix ont été relevés chaque année d'au moins 30 centimes, ce qui a d'abord conduit à une lente diminution des ventes, puis à une baisse importante en 2012, qui s'est encore fortement accentuée en 2013. Cette baisse exceptionnelle pourrait ainsi s'expliquer par la régularité de l'augmentation des prix au cours des quatre années précédentes, qui a porté celui du paquet de cigarettes de la marque la plus vendue à près de 7 euros (seuil atteint en janvier 2014), conjugué à l'essor prononcé de la cigarette électronique⁴ au cours de cette année.

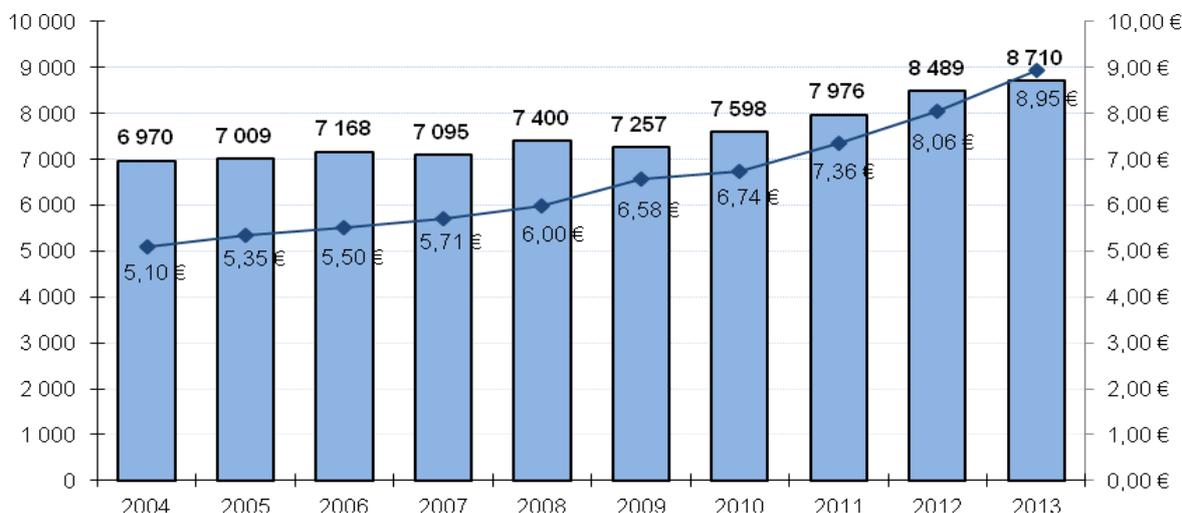
Les ventes de tabac à rouler ont quant à elles progressé malgré l'augmentation des prix, mais l'évolution de ce produit, qui vient se substituer à la cigarette, est aussi liée à la différence de prix au gramme entre ces deux types de tabac.

⁴ La cigarette électronique connaissait déjà un certain succès médiatique et commercial en France en 2012 mais le développement de son usage semble s'être véritablement opéré en 2013 ; peut-être ce produit expliquait-il déjà une partie de l'évolution constatée en 2012, qui reste difficile à estimer en raison de l'absence d'études fiables sur la prévalence d'usage à cette époque.

Graphique 2. Ventes de cigarettes (en millions d'unités) et prix annuel moyen du paquet de cigarettes de la marque la plus vendue (source : Logista France /DGDDI)



Graphique 3. Ventes annuelles de tabac à rouler (en tonnes) et prix annuel moyen du paquet de tabac à rouler de la marque la plus vendue (source : Logista France/DGDDI)



Note : La marque de tabac à rouler qui sert de référence a été modifiée en 2010, afin de correspondre à celle effectivement la plus vendue en France. La comparaison des prix entre 2009 et 2010 s'avère donc délicate car la nouvelle marque est un peu moins chère que la précédente.

Les achats hors du réseau buraliste français

Les augmentations des prix du tabac pratiquées en France se sont parfois traduites dans le passé par un accroissement des achats dans les pays limitrophes, où les prix sont plus bas. En 2013, ces derniers continuent d'être inférieurs dans tous les pays voisins continentaux, sauf en Suisse, même si les écarts ne se sont pas accrues l'année passée.

Des facteurs géographiques naturels peuvent restreindre les achats transfrontaliers de tabac. Ainsi, malgré un différentiel de prix important, ceux des fumeurs français en Italie semblent limités, les voies d'accès assez restreintes au territoire italien réduisant l'accès à ce marché. De même, la barrière naturelle des Pyrénées rend bien plus difficile le franchissement de la frontière avec l'Espagne et Andorre que dans le nord-est de la France, ce qui explique très probablement que malgré un écart de prix supérieur avec les pays voisins du sud-ouest qu'avec l'Allemagne et le Benelux, les ventes aient évoluées de façon différente dans ces deux zones frontalières.

La baisse des achats de tabac chez les buralistes des départements limitrophes de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne est plus marquée qu'au niveau national : elle atteint - 12,3 % pour les cigarettes et - 1,2 % pour le tabac à rouler. En revanche, dans les départements limitrophes de l'Espagne et d'Andorre, les ventes de cigarettes ont reculé de seulement 3,9 %, soit deux fois moins que sur l'ensemble du territoire, et celles de tabac à rouler ont progressé de 8 % (contre + 2,6 % au niveau national). À titre de comparaison, les ventes de cigarettes ont diminué de 7,2 % dans les départements frontaliers de la Suisse et de l'Italie et celles de tabac à rouler y ont augmenté de 2 %.

Si aucune nouvelle estimation des volumes de tabac achetés hors du réseau buraliste français (notamment des achats transfrontaliers) n'a été effectuée depuis 2011⁵, il semble toutefois que les moyens d'approvisionnement des fumeurs français n'aient que faiblement évolué depuis, malgré les hausses de prix. L'enquête ETINCEL conduite par l'OFDT en novembre 2013 a été l'occasion d'interroger les fumeurs sur leurs moyens d'approvisionnement en tabac, selon les mêmes modalités qu'une précédente étude menée en juin-juillet 2010. Dans les deux cas, les fumeurs sont 77 % à déclarer que leur dernier achat de tabac pour leur consommation personnelle a eu lieu chez un buraliste français (*tableau 1*). Les achats transfrontaliers concernent pour leur part 17 % des fumeurs interrogés, contre 15 % en 2010. Cet accroissement n'est pas significatif, et ne se ferait de toute façon pas, semble-t-il, au détriment du réseau des buralistes français mais plutôt des autres moyens d'approvisionnement.

Tableau 1. Lieu déclaré par les fumeurs pour leur dernier achat de tabac en 2010 et en 2013, selon les grandes zones géographiques (source : enquête omnibus 2010-OFDT/INPES/BVA et enquête ETINCEL-OFDT 2013)

	Bureau de tabac en France		Bureau de tabac d'un pays limitrophe		Autres lieux (buraliste d'un pays non limitrophe, rue, Internet, <i>duty-free</i> ,...)	
	2010	2013	2010	2013	2010	2013
Ile-de-France	84%	83%	8%	7%	8%	10%
Nord-est	60%	60%	30%	36%	10%	4%
Nord-ouest	88%	84%	5%	9%	6%	8%
Sud-ouest	71%	72%	28%	22%	1%	6%
Sud-est	83%	88%	8%	10%	9%	2%
MÉTROPOLE	77%	77%	15%	17%	7%	6%

Note de lecture : En 2010, 84 % des fumeurs d'Ile-de-France interrogés ont déclaré avoir acheté leur tabac la dernière fois pour leur consommation personnelle dans un bureau de tabac en France, ils sont 83 % à le déclarer fin 2013.

Confirmant les disparités locales observées à propos des ventes officielles de tabac, il existe des différences d'approvisionnement selon les régions. Le nord-est de la France se démarque nettement du reste du territoire : en 2013 comme en 2010, la part des fumeurs qui déclarent avoir acheté leur tabac chez un buraliste français est bien moindre, au profit des achats transfrontaliers en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne. C'est aussi le cas dans le sud-ouest mais l'écart est moins prononcé avec la moyenne métropolitaine. Par ailleurs, l'évolution en 3 ans n'est pas la même : alors que la part des fumeurs ayant recours à un bureau de tabac en France est globalement stable dans les deux zones, celle des Français qui procèdent à des achats transfrontaliers tend à augmenter dans le nord-

⁵ Selon plusieurs estimations concordantes, en 2010, une cigarette sur cinq consommée en France n'a pas été achetée dans un bureau de tabac français. Ceci résulte en grande partie d'achats transfrontaliers, qui représenteraient 15 % de la consommation. Le volume restant proviendrait des achats illégaux, c'est-à-dire en *duty-free*, sur Internet et en contrebande (cf. rapport « [L'observation du marché illicite de tabac en France](#) »).

est et à diminuer dans le sud-ouest, ce qui recoupe les observations faites sur les ventes dans les départements frontaliers français.

Cette stabilité de la proportion de fumeurs ayant déclaré s'approvisionner ailleurs que dans un bureau de tabac en France ne signifie pas pour autant que les volumes concernés sont restés globalement identiques. Il est en effet possible que les quantités achetées individuellement aient augmenté en raison, notamment, des modifications réglementaires. En effet, les seuils stricts qui avaient cours depuis plusieurs années pour les achats transfrontaliers de tabac ont été assouplis par une circulaire des Douanes en mars 2013 et les articles de loi concernés (575 G et 575 H du Code général des impôts) supprimés en novembre : alors que la quantité était auparavant fixée à 1 kg (soit 5 cartouches de cigarettes) par véhicule particulier ou par personne majeure dans un transport en commun, elle est maintenant de 2 kg par adulte, quel que soit le moyen de transport.

L'impact de la cigarette électronique

Apparue en France après les interdictions de fumer dans les lieux de convivialité en 2007-2008, la cigarette électronique s'est développée depuis environ deux ans mais a connu un véritable essor en 2013. À la fin de cette année, [d'après l'enquête ETINCEL de l'OFDT](#), entre huit et neuf millions de Français l'auraient déjà essayée et un à deux millions l'utiliseraient quotidiennement. Mais les personnes concernées sont assez peu nombreuses (33 %) à l'utiliser exclusivement ; il s'agit en majorité de fumeurs, qui alternent avec une consommation de tabac (même si 62 % d'entre eux utilisent plus souvent la cigarette électronique que le tabac). La cigarette électronique impacte donc d'abord la quantité moyenne consommée par les fumeurs, et est ainsi à l'origine d'une partie de la baisse des ventes observée en 2013.

Par ailleurs, l'enquête ETINCEL semble confirmer un recul du nombre de fumeurs, déjà observé dans des enquêtes menées antérieurement. Selon le Baromètre santé de l'INPES, en 2010, la prévalence tabagique s'établissait dans la population française âgée de 15 à 75 ans à 33,7 % ; elle était passée sous les 30 % dans l'Eurobaromètre tabac 2012 et la dernière enquête EROPP. À la fin de l'année 2013, la part des fumeurs atteindrait environ 27 % [25,5 %-29,3 %⁶]. Toutefois, cette baisse n'est pas à mettre uniquement au crédit de la cigarette électronique, puisqu'elle a débuté avant son essor en France et que les anciens fumeurs « convertis » à ce produit sont encore minoritaires parmi ses utilisateurs. De plus, toujours selon l'enquête ETINCEL, seul 1 % [0,6 %-1,4 %] de la population déclare avoir totalement arrêté de fumer grâce à la cigarette électronique, indiquant un impact assez limité sur la prévalence tabagique. Les hausses de prix, les campagnes de prévention régulières, etc. ont donc aussi très probablement joué un rôle dans cette réduction du nombre de fumeurs, qui devra être confirmée par d'autres enquêtes.

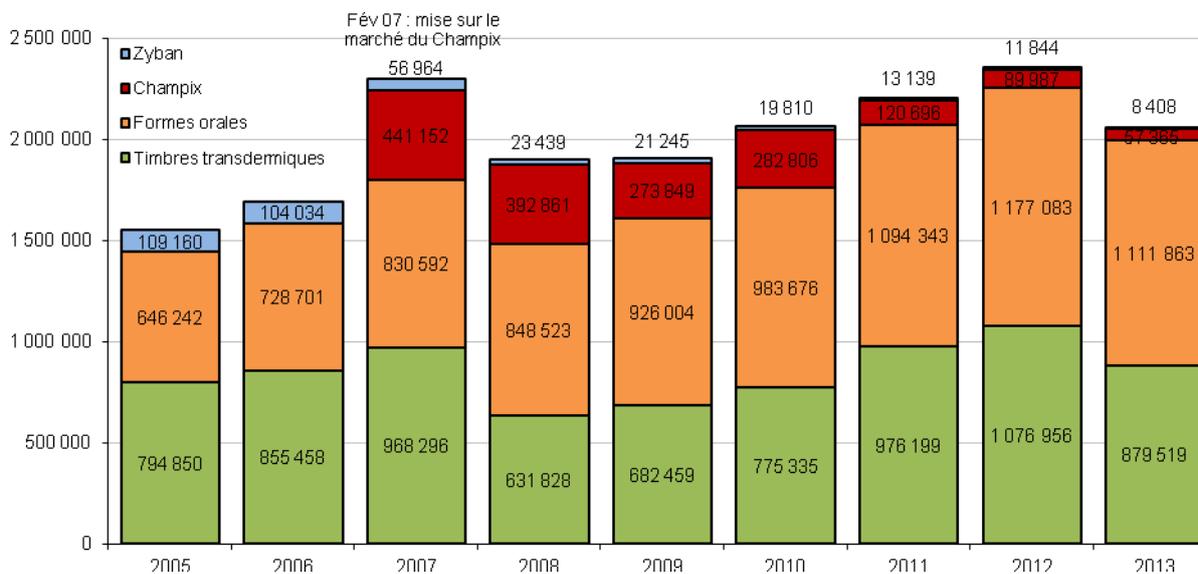
Les ventes de traitements pour l'arrêt du tabac diminuent pour la première fois depuis 2009

En 2013, les ventes en pharmacie de traitements pour l'arrêt du tabac diminuent par rapport à 2012 : on compte 2 127 650 « patients traités »⁷ contre 2 372 568 en 2012, soit 10,3 % de moins (*graphique 4*). Cette baisse, qui s'est accentuée à partir du mois de septembre, intervient dans un marché plutôt dynamique : un spray buccal à la nicotine a été mis en vente en mai-juin et un laboratoire a nouvellement investi le marché avec cinq références de gommes à mâcher, commercialisées à partir d'octobre.

⁶ Les chiffres entre crochets indiquent l'intervalle de confiance au seuil de 5 % d'erreur.

⁷ On opère une traduction des ventes brutes de ces médicaments en nombre de patients traités. La durée moyenne de traitement est ici estimée à un mois (compte tenu des échecs précoces), soit 60 comprimés de Zyban® ou de Champix®, 30 timbres transdermiques ou 300 formes orales (estimation OFT). De fait, un mois de traitement équivaut à un patient traité.

Graphique 4. Ventes de traitements pour l'arrêt du tabac, en équivalents "nombre de patients traités"
(source : GERS)



Alors qu'ils progressaient sans arrêt depuis 2009, les substituts nicotiniques, sous forme orale ou transdermique, voient leurs ventes en équivalent « patients traités » reculer en 2013 (- 11,6 % au total), tout comme les deux médicaments, Champix® et Zyban® (respectivement - 36,3 % et - 29 %), pour qui la baisse date néanmoins de plusieurs années. Les parts de marché⁸ évoluent sensiblement par rapport à 2012, les substituts nicotiniques sous forme orale dépassant maintenant 50 % des patients traités. Plus précisément, les évolutions sont les suivantes :

- Les ventes de substituts sous forme orale diminuent de 5,5 % en équivalent « patients traités » mais leur part dans les traitements est en hausse, passant de 49,6 % en 2012 à 52,3 % en 2013.
- Les ventes de timbres transdermiques reculent elles aussi (- 18,3 %) en nombre de patients traités, ainsi que leur part de marché : ils représentent 41,3 % des traitements en 2013 contre 45,4 % en 2012.
- Le Champix® connaît une nouvelle baisse de ses ventes, qui s'est intensifiée par rapport à celle connue en 2012 (- 36,3 % contre - 25,4 %) ; de fait, la part de ce médicament dans les traitements recule encore, passant de 3,8 % à 2,7 %, un niveau très éloigné des 20 % atteints en 2007-2008, juste après sa commercialisation. Le Champix® continue à pâtir de ses possibles effets secondaires⁹.
- Le Zyban® est dans une situation assez similaire¹⁰ : en équivalent « patients traités », la diminution atteint 29 % et la part de ce produit, déjà très faible depuis quelques années, s'établit maintenant à 0,4 %.
- Bien que le nombre de « patients traités » diminue de 23,1 % par rapport à 2012, les inhalateurs sont 1,5 fois plus utilisés que le Zyban® : en 2013, ils représentent 12 847 « patients traités », soit 0,6 % du marché français (contre 0,7 % en 2012).

⁸ Les parts dans les traitements (ou « parts de marché ») sont aussi calculées en équivalent « patients traités ».

⁹ La varécline est le principal composant actif du Champix® : la pharmacovigilance a mis en exergue des effets secondaires, tels que des problèmes cardiaques et des troubles dépressifs. (Cf. <http://ansm.sante.fr/S-informer/Presse-Communiqués-Points-presse/Champix-R-tartrate-de-varécline-point-d-information/%28language%29/fre-FR>). De ce fait, depuis début 2011, ce médicament fait l'objet d'un suivi de pharmacovigilance renforcé par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), entraînant son déremboursement par l'Assurance maladie.

¹⁰ Le bupropion (substance active du Zyban) est une molécule de type amphétaminique, aussi utilisé comme antidépresseur, qui comporte des effets secondaires (Cf. <http://ansm.sante.fr/S-informer/Presse-Communiqués-Points-presse/ZYBAN-bupropion-point-sur-les-données-de-pharmacovigilance/%28language%29/fre-FR>). Néanmoins, il ne figure pas, contrairement au Champix®, sur la liste des médicaments sous surveillance renforcée de l'ANSM.

- Le spray buccal de la marque Nicorette®, commercialisé uniquement depuis fin mai, représente pourtant plus d'« équivalents patients traités » (près de 57 700) que chacun des médicaments et que les inhalateurs : sa part dans les traitements s'établit à 2,7 % en 2013.

Cette évolution atypique au regard de la tendance des années précédentes est probablement en lien avec la cigarette électronique qui, bien qu'elle ne possède pas ce statut (aucune n'ayant d'autorisation de mise sur le marché pour cette indication), apparaît aux yeux de ses utilisateurs comme un outil de sevrage. Chez les quelques « vapoteurs » anciens fumeurs interrogés dans le cadre de l'enquête ETINCEL, plus de 80 % estiment avoir complètement arrêté de fumer par ce biais.

Un système de prise en charge partielle (à hauteur de 50 € par an et 150 € pour les femmes enceintes) des traitements pour l'arrêt du tabac a été mis en place par l'Assurance maladie en février 2007. En 2013, 212 491 personnes ont bénéficié de ce dispositif contre 228 900 en 2012 (- 7,2 %). Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette baisse, qui est toutefois bien moins marquée que celle survenue entre 2011 et 2012 : un manque de promotion du dispositif, l'obligation de se faire prescrire le traitement par un médecin ou une sage-femme, un montant peut-être insuffisant, etc. Et là aussi, la cigarette électronique, qui ne figure pas sur la liste des produits ouvrant droit à un remboursement car elle n'est pas considérée comme un produit de sevrage tabagique, peut avoir eu un impact en détournant un certain nombre des bénéficiaires potentiels des traitements « classiques ».

Moins de patients accueillis dans les consultations de tabacologie

En 2013, l'analyse de l'activité des consultations de tabacologie met en lumière les points suivants :

- Le nombre moyen de nouveaux patients par mois dans ces consultations est égal à 13,2, un chiffre nettement inférieur à celui observé en 2012 (15,2 patients).
- Pour ces nouveaux patients, l'initiative de la consultation revient à un professionnel de santé dans 54,2 % des cas (contre 53 % en 2012) et au fumeur lui-même dans 40,5 % des cas (contre 42,1 % en 2012). Pour les 5,3 % restants, il s'agit d'une demande de l'entourage du fumeur.
- Le délai d'attente pour un premier rendez-vous¹¹ a diminué en 2013, pour s'établir à deux semaines (14 jours contre 15,2 en 2012).
- En plus de ces nouveaux patients, chaque consultation de tabacologie suit en moyenne 23,5 patients pour un sevrage tabagique, on en comptait 28,3 en 2012.

Cette baisse de la fréquentation des consultations de tabacologie n'est probablement pas indépendante de l'essor de la cigarette électronique, à l'image de ce qui se passe pour les traitements d'aide à l'arrêt du tabac, qui a pu encourager certains fumeurs à entreprendre seuls un sevrage sans recourir à l'aide d'un médecin spécialisé.

Un niveau d'appels sur la ligne TIS en baisse mais le suivi par des tabacologues renforcé

En 2013, 36 390 appels concernant l'arrêt du tabac ont été traités en premier niveau¹² par la ligne téléphonique Tabac info service (TIS). Ce chiffre est nettement inférieur à celui enregistré en 2012 (46 021 appels, un des plus hauts niveaux depuis la création de la ligne en 1998). Pour ce qui concerne le second niveau, 36 385 appels ont été traités par des tabacologues, soit 27,1 % de plus qu'en 2012. La stratégie de suivi plus régulier des appelants souhaitant arrêter de fumer par les tabacologues s'est amplifiée, avec des rappels six mois après le premier contact, qui augmentent mécaniquement le niveau des appels (toutefois, la hausse se maintient même en excluant ces rappels). C'est ainsi la première fois que les deux échelons enregistrent autant d'appels l'un que l'autre : tout en gardant son rôle de relais des campagnes de prévention et d'outil d'information pour le grand public et les professionnels, le dispositif Tabac info service s'oriente de plus en plus vers l'aide à l'arrêt.

¹¹ La question du délai d'attente est facultative ; il est renseigné sur la moitié des dossiers enregistrés chaque mois.

¹² La ligne Tabac Info Service dispose de 2 niveaux de traitement des appels. Le premier adresse de la documentation, répond à des questions simples sur le tabac, et organise la prise de rendez-vous avec les tabacologues, qui assurent le niveau 2. Ces derniers accompagnent les fumeurs sur plusieurs entretiens dans leur arrêt du tabac.

Ces appels téléphoniques sont fortement dépendants des campagnes de prévention mises en œuvre par les pouvoirs publics (c'est-à-dire l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, l'INPES) et les associations contre le tabagisme. L'année 2013 a été une année riche en campagnes : il s'agissait essentiellement de rediffusions de spots (radio en janvier et septembre et télévision à partir du 31 mai pour la Journée mondiale contre le tabac), déjà programmés en 2012 et centrés sur les raisons potentielles qu'a chaque fumeur d'arrêter ainsi que la promotion de la ligne Tabac info service. Une campagne d'affichage déclinant le message a aussi été déployée, entre juin et octobre, dans les gares et les transports en commun. Enfin, un site Internet et une campagne télévisée ciblant les jeunes ont été lancés en octobre, sur les thèmes de la (fausse) liberté des adolescents quand ils se mettent à fumer et de la dépendance.

À la ligne Tabac info service, s'ajoutent les appels reçus par les lignes Drogues info service, Écoute cannabis et Écoute alcool, gérées par le GIP ADALIS¹³. En 2013, ces trois lignes ont reçu 1 789 appels portant sur le tabac, soit une baisse de 20 % par rapport à 2012.

Par ailleurs, le site www.tabac-info-service.fr, mis en place par l'INPES en 2005, a reçu près de 2 millions de visites, soit 2,7 fois plus qu'en 2012, grâce à des bannières Internet ciblées faisant la promotion du site, et le coaching a permis de recruter 12 852 fumeurs souhaitant arrêter ou réduire leur consommation (contre 14 926 en 2012).

Conclusion

En 2013, les ventes de tabac au sein du réseau buraliste français connaissent une nette baisse, déjà amorcée en 2012 mais qui s'intensifie et marque un réel point de rupture dans l'évolution du marché. La hausse du niveau des taxes et des prix intervenue en juillet 2013 compense tout juste les pertes engendrées au niveau du chiffre d'affaires par le recul des volumes vendus. Comme les années précédentes, les ventes de cigarettes diminuent au profit de celles de tabac à rouler. Le différentiel de prix restant important avec les pays voisins, les achats transfrontaliers constituent toujours une part non négligeable de la consommation des fumeurs français, mais aucun élément ne permet d'affirmer qu'ils ont augmenté par rapport à 2012. Cette diminution des ventes officielles pourrait également être liée à une baisse de la prévalence tabagique au sein de la population française, encouragée par des campagnes anti-tabac régulières. Enfin, la ligne Tabac info service oriente de plus en plus ses missions vers le soutien aux fumeurs dans l'arrêt du tabac.

Par ailleurs, les ventes de traitements pour l'arrêt du tabac et le nombre de patients reçus dans les consultations spécialisées diminuent sensiblement, ce qui paraît paradoxal face à un recul si marqué du marché du tabac et une baisse probable de la prévalence tabagique. Un élément semble expliquer, du moins en partie, cette apparente contradiction : la cigarette électronique. Bien qu'elle ait déjà pu rencontrer une certaine audience par le passé (selon l'Eurobaromètre spécial tabac de mars 2012, 7 % des Français l'avaient expérimentée), c'est en 2013 qu'elle a connu un véritable essor. Or, les utilisateurs de cigarette électronique sont majoritairement des fumeurs, qui y voient un outil de « réduction des risques » (en réduisant la quantité de tabac consommée) ou un moyen de sevrage pour arrêter plus facilement de fumer. Elle pourrait aussi avoir détourné un certain nombre de fumeurs des solutions « classiques » pour l'arrêt que sont les substituts nicotiques ou le recours à un médecin spécialisé.

¹³ ADALIS : Addictions drogues alcool info service

Repères méthodologiques

Le Tableau de bord mensuel tabac

Depuis avril 2004, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) réunit chaque mois au sein d'un « tableau de bord tabac » plusieurs indicateurs clés. Cet outil permet de suivre l'évolution (d'une partie) du phénomène du tabagisme en France, en complément des enquêtes ou autres statistiques produites dans le domaine.

Destiné à l'origine aux pouvoirs publics, désireux d'évaluer l'impact de leurs mesures, ce récapitulatif permet aussi de mettre à la disposition de tous, institutionnels, associations ou grand public, des données jusque là plus confidentielles et ce, dans des délais rapides (dès la 3^{ème} semaine du mois suivant).

Les chiffres de ce tableau de bord sont réunis grâce à : Logista France (ex-Altadis distribution) pour les livraisons de tabac aux débitants de France métropolitaine ; la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) pour les prix de vente au détail des cigarettes et du tabac à rouler de la marque la plus vendue (publiés au Journal officiel après homologation des douanes), pour leur taux d'imposition et pour les saisies de tabac (données annuelles) ; le Groupement pour l'élaboration et la réalisation de statistiques (GERS) pour les ventes de substituts nicotiques aux officines - hors hôpitaux - par les grossistes répartiteurs ; le Laboratoire de santé publique et informatique médicale (SPIM) de la Faculté de médecine Broussais Hôtel-Dieu - Paris pour les informations issues de CDTNet, un dispositif d'informatisation d'environ 125 consultations de tabacologie, essentiellement hospitalières ; l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) pour le nombre d'appels téléphoniques à la ligne spécialisée Tabac Info Service (TIS), les visites sur le site internet dédié et pour la couverture et le budget de leurs campagnes média (télévision, radio, affichage, presse, média interactifs).

Les chiffres du mois et le récapitulatif des données, souvent depuis 2000, sont accessibles sur Internet (www.ofdt.fr). Trois graphiques permettent en outre de visualiser les variations mensuelles des ventes de cigarettes, des ventes de substituts nicotiques et du nombre d'appel à TIS et de les comparer aux variations mensuelles des années précédentes. Ces figures ne sont pas reproduites ici mais le lecteur pourra s'y reporter utilement.

L'Enquête téléphonique pour l'information sur la cigarette électronique (ETINCEL) de l'OFDT (novembre 2013)

L'enquête ETINCEL a répondu au besoin de disposer, dans un délai court, de données sur l'usage de la cigarette électronique, pour les mettre en relation avec les évolutions mensuelles observées dans le tableau de bord tabac. Elle interroge sur la fréquence d'usage de la cigarette électronique et explore les comportements des utilisateurs (dosage en nicotine, canaux d'achat, simultanéité des usages de tabac et d'e-cigarette, motivations, etc.). Des questions sur le tabac ont aussi été posées pour connaître le statut tabagique des enquêtés et les moyens d'approvisionnement en tabac des fumeurs. L'enquête a été conduite entre le 12 et le 18 novembre 2013, par téléphone (fixes uniquement), auprès d'un échantillon de 2 052 individus représentatif de la population métropolitaine (hors Corse), obtenu par la méthode des quotas. Les résultats ont été calés sur les dernières données de l'INSEE.

L'enquête « omnibus » sur l'approvisionnement en tabac (mai-juin 2010)

Cette enquête dite « omnibus » a été conduite par l'OFDT en collaboration avec l'INPES et réalisée par BVA. Elle a comporté deux phases de deux vagues d'entretiens téléphoniques chacune (les 21-22 mai puis les 28-29 mai pour la première et les 25-26 juin puis les 2-3 juillet 2010 pour la seconde). Près de 770 fumeurs ont été interrogés, qu'ils soient occasionnels ou réguliers (au moins une cigarette par jour), issus des quatre échantillons de 1000 personnes représentatifs de la population française des 15 ans et plus (méthode des quotas). L'enquête concernait les moyens d'approvisionnement en tabac, ainsi que la fréquence annuelle et le volume de tabac rapporté en France lors du dernier achat à l'étranger.